

MARDI 17 AOUT 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 17^e jour du mois d'aout de l'an deux mille vingt et un à 19h30, à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3
Poste vacant, conseiller #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

Assistent également à la séance la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens qui agit également à titre de secrétaire d'assemblée

1.0 OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 19h40.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

210817-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 14 juillet 2021
 - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 11 aout 2021
- 4.0 Avis de motion, projets de règlements et adoption de règlements
 - 4.1 Avis de motion
 - 4.1.1 Avis de motion – Règlement 21-139
 - 4.2 Projets de règlements
 - 4.2.1 Projet de règlement 21-139 – Règlement relatif à la vigie des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Boileau
 - 4.3 Adoption de règlements
 - 4.3.1 Règlement 20-138 - Règlement abrogeant le règlement 199 relatif au bail entre La Municipalité de Boileau et le Club de la Bonne Entente
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Démission de l'employé 19-0002
 - 6.2 Démission de l'employé 61-0003
 - 6.3 Embauche d'une préposée à l'entretien
 - 6.4 Offre de service - Urba+ Consultants
 - 6.5 Soumission - ensemble de valves
 - 6.6 Signataires autorisés pour signer l'entente de location du camping
 - 6.7 Soumission – pelle mécanique
 - 6.8 Demande de dérogation mineure – lot 4 614 200
 - 6.9 Demande d'utilisation des infrastructures municipales – Fabrique Ste-Valérie
 - 6.10 Demande d'utilisation des infrastructures municipales – Corporation des Loisirs de Boileau
 - 6.11 Achat de stations de désinfectant
 - 6.12 Adoption de la rémunération du personnel électoral
 - 6.13 Participation de la Municipalité au Tournoi de Balle de la Corporation des Loisirs
 - 6.14 Demande d'utilisation des locaux de la maire – Fabrique Ste-Valérie
 - 6.15 Embauche d'une adjointe administrative
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
- 9.0 Période de questions
 - 6.16 Varia

10.0

11.0 Levée de la séance

Monsieur le maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour, soit le point **6.16 Adjudication d'offre de services en architecture**

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2021

ATTENDU que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2021:

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

210817-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 juillet 2021 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.2 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AOUT 2021

ATTENDU que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 aout 2021:

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

210817-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 11 aout 2021 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION, PROJETS DE RÈGLEMENTS ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

4.1 AVIS DE MOTION

4.1.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 21-139

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal

210817-04 monsieur le conseiller, Marc St-Aubin par la présente :

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement portant le numéro 21-139 relatif à la vigie des installations septique sur le territoire de la municipalité de Boileau

Adopté à l'unanimité

4.2 PROJETS DE RÈGLEMENTS

4.2.1 DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 21-139

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal

210817-05 monsieur le conseiller, Jean-Marc Chevalier par la présente :

Dépose le projet de règlement portant le numéro 21-139 relatif à la vigie des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Boileau qui sera adopté, à une séance subséquente;

QUE ce règlement est disponible sur le site web de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

4.3 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

4.3.1 ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 21-138

CONSIDÉRANT que le Club de la Bonne Entente a fait parvenir un écrit à la Municipalité de Boileau que cette dernière était en instance de dissolution;

CONSIDÉRANT que le Club de la Bonne Entente demande la résiliation de son bail enregistré sous le règlement 199 daté du 14 mars 1989;

CONSIDÉRANT que pour résilier ce bail, la municipalité doit abroger son règlement;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 juillet 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE

**210817-06 Il est PROPOSÉ par monsieur le conseiller Marc Ballard
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc St-Aubin**

ET résolu à l'unanimité

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Boileau adopte le règlement 21-138 abrogeant le règlement 199 relatif au bail enter la Corporation municipale du Canton de Ponsonby et le Club de la Bonne Entente.

ARTICLE 1 - PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement porte le titre "Règlement 21-138 abrogeant le règlement 199 relatif au bail enter la Corporation municipale du Canton de Ponsonby et le Club de la Bonne Entente".

ARTICLE 3 – OBJET

L'objet du présent règlement a pour but d'abroger le règlement numéro 199.

ARTICLE 4 - ATTRIBUTION DU NUMÉRO CIVIQUE

ARTICLE 5 - ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 DÉMISSION DE L'EMPLOYÉ 19-0002

ATTENDU que l'employé 19-0002 a remis sa démission en date du 6 août 2021 pour des raisons personnelles;

210817-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil municipal de Boileau accepte la démission de l'employé 19-0002

Adopté à l'unanimité

6.2 DÉMISSION DE L'EMPLOYÉ 61-0003

ATTENDU que l'employé 61-0003 a remis sa démission en date du 29 juin 2021 pour des raisons personnelles;

210817-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil municipal de Boileau accepte la démission de l'employé 61-0003.

Adopté à l'unanimité

6.3 EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN

210817-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE madame Laurie Ladry soit et est embauchée à titre de préposée à l'entretien et ce, depuis le 10 août 2021.

Adopté à l'unanimité

6.4 OFFRE DE SERVICE – URBA+ CONSULTANTS

ATTENDU que la municipalité de Boileau a un besoin urgent des services en bâtiment et environnement;

ATTENDU que la municipalité est en processus d'embauche, mais que cette démarche nécessite un certain temps;

ATTENDU que la firme Urba+ Consultants offre ces services d'inspecteur virtuel et service d'inspecteur-remplaçant à distance pour un taux horaire de 65.00\$ de l'heure inclus un rapport hebdomadaire;

ATTENDU que la firme Urba+ Consultants offre aussi le service de présence au bureau pour un taux horaire de 85.00\$ de l'heure

210817-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil de la municipalité de Boileau accepte l'offre de la firme Urba+ Consultants au taux ci-haut mentionné pour un maximum de 16 heures par semaine.;

QUE si besoin, elle demande la présence au bureau un urbanisme de manière journalière s'étendant de 8:30 à 16:00 (le déplacement sur le territoire se fait au moyen du véhicule municipal);

QUE cette offre temporaire soit valide jusqu'à l'embauche de l'inspecteur en bâtiment et environnement.

QUE la directrice générale, madame Cathy Viens soit et est mandatée pour signer l'entente de service pour la municipalité de Boileau

Adoptée à l'unanimité

6.5 SOUSSION – ENSEMBLE DE VALVES

ATTENDU que des invitations à soumissionner ont été envoyées à deux (2) soumissionnaires le 30 juillet 2021 pour l'achat d'un ensemble de valves pour le camion Sterling;

Nom du soumissionnaire	Total Taxes en sus
Garage Benoit Trudeau	3 738.14\$
Mécanique Christian Leclair	1 664.33\$

ATTENDU qu'à la suite de la vérification des soumissions, la plus basse est conforme;

210817-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE la soumission de Mécanique Christian Leclair est retenue au prix précité;

Adopté à l'unanimité

6.6 SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR SIGNER L'ENTENTE DE LOCATION DU CAMPING

210817-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le maire, monsieur Robert Meyer ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, soient et sont autorisés à signer l'entente de location du camping.

Adopté à l'unanimité

6.7 SOUSSION – PELLE MÉCANIQUE

ATTENDU que des invitations à soumissionner ont été envoyées à deux (2) soumissionnaires pour l'achat d'une pelle mécanique;

	Soumissionnaires	
	Excavation D.B.	Trudeau Excavation
Marque	Hyundai	Hyundai
Modèle	145 LCR	145-LCR-9
Année	2013	2013
Heures	3400	4900
Blade	Non	Oui
Godet à fossé	Oui	Oui
Godet à dents	Oui	Oui
Attache rapide hydraulique	Oui	Oui
Prix (taxes en sus)	85 500.00\$	80 500.00\$

ATTENDU qu'à la suite de la vérification des soumissions, la plus basse est conforme;

210817-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE la soumission de Trudeau Excavation est retenue au prix précité;

Adopté à l'unanimité

6.8 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 4 614 200

Monsieur Marc St-Aubin s'abstient car il a un lien de parenté avec les demandeurs

CONSIDÉRANT qu'il est impossible d'envisager de construire le garage projeté par les demandeurs en raison de la bande riveraine et de la topographie du terrain;

CONSIDÉRANT que l'application de la réglementation porterait un préjudice sérieux aux demandeurs qui ne pourraient pas sans dérogation profiter des accessoires accompagnant normalement une propriété résidentielle;

CONSIDÉRANT que toutes les autres normes des règlements applicables seront autrement respectées;

CONSIDÉRANT que la proposition des demandeurs permettrait de conserver l'harmonie architecturale des bâtiments du secteur et qu'une haie existante permettra d'assurer une transition visuelle entre la rue et le garage;

210817-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil municipal de Boileau se prononce en faveur de cette demande de dérogation;

QUE l'inspecteur municipal en bâtiment et environnement soit autorisé à publier tout document en conséquence et en avise les propriétaires de la décision.

Adopté à la majorité

Madame la conseillère Barbara Mapp enregistre sa dissidence

6.9 DEMANDE D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – FABRIQUE STE-VALÉRIE

ATTENDU que la Fabrique de Ste-Valérie désire organiser une vente de produits maison au profit de l'église;

ATTENDU que ces derniers désirent utiliser les infrastructures du parc municipal, le chapiteau;

210817-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil de Boileau autorise la Fabrique de Ste-Valérie à organiser leur vente de produits maison au profit de l'église conditionnel à la réception de la confirmation de la Direction de la Santé publique;

QUE la Fabrique de Ste-Valérie respecte les normes sanitaires du Ministère de la Santé publique qui seront en vigueur à cette date;

Adopté à l'unanimité

6.10 DEMANDE D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – CORPORATION DES LOISIRS DE BOILEAU

ATTENDU que la Corporation des Loisirs de Boileau désire organiser le tournoi de balle annuel de la fête du Travail les 4 et 5 septembre 2021;

ATTENDU que ces derniers désirent utiliser les infrastructures du parc municipal ainsi que le terrain de balle;

210817-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le conseil de Boileau autorise la Corporation des Loisirs de Boileau à organiser leur tournoi de balle annuel de la fête du Travail conditionnel à la réception de la confirmation de la Direction de la Santé publique;

QUE La Corporation des loisirs de Boileau respecte les normes sanitaires du Ministère de la Santé publique qui seront en vigueur à cette date;

QUE le conseil autorise madame Sandra Proulx à faire une demande de permis de réunion pour la vente de boissons alcoolisées auprès de la régie des alcools, des Courses et des jeux.

QUE La Corporation des Loisirs de Boileau fournisse une copie du permis de boisson lors de sa réception

Adopté à l'unanimité

6.11 ACHAT DE STATIONS DE DÉSINFECTANT

210817-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil de Boileau autorise l'achat de 5 stations de désinfectant extérieurs au montant de 308.16\$ chaque (taxes en sus);

QUE le montant de cette dépense soit pris dans le compte 02 19001 970, Dépenses Covid-19.

Adopté à l'unanimité

6.12 ADOPTION DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORALE

ATTENDU que le Ministère des Affaires municipales et Occupation du Territoire a révisé le tableau des rémunérations pour le personnel électoral le 20 décembre 2020;

ATTENDU que la rémunération payable lors d'une élection est fixée par le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendum municipaux;

ATTENDU qu'un conseil municipal peut statuer, en vertu de l'article 88 de la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités, sur la rémunération à être versée lors de la tenue d'une élection ou de référendum;

210817-18 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE la résolution 180411-19 soit abrogée et remplacée par celle-ci;

QUE le conseil de la municipalité de Boileau adopte la rémunération du personnel électoral qui suit:

Président d'élection	
	Nouvelle
Confection et révision de la liste électorale	600.00\$
Vote par anticipation (1 jour)	400.00\$
Vote par anticipation (2 jour)	800.00\$
Jour du scrutin	600.00\$
Rapport de dépenses par candidat	80.00\$
Rapport financier par candidat	40.00\$
Secrétaire d'élection	
Confection et révision de la liste électorale	450.00\$
Vote par anticipation (1 jour)	300.00\$
Vote par anticipation (2 jour)	600.00\$
Jour du scrutin	410.00\$
Scrutateur	
Vote par anticipation	17.00\$ / hr
Jour du scrutin	
Dépouillement	
Formation	14.00\$ / hr
Primo	
Vote par anticipation	17.00\$ / hr
Jour du scrutin	
Formation	14.00\$ / hr
Secrétaire de vote	
Vote par anticipation	16.75\$ / hr
Jour du scrutin	
Dépouillement	
Formation	14.00\$ / hr
Membre table de vérification	
Vote par anticipation	14.00\$ / hr
Jour du scrutin	
Formation	
Personnel de la commission de révision	
Réviseur	19.00\$ / hr
Réviseur secrétaire	
Agent réviseur	
Formation	14.00\$ / hr

ET d'autoriser le déboursé de la rémunération de tout le personnel électoral suivant l'approbation du président d'élection

Adopté à l'unanimité

6.13 PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ AU TOURNOI DE BALLE DE LA CORPORATION DES LOISIRS

ATTENDU que la Corporation des Loisirs de Boileau organise son tournoi de balle de la fête du Travail;

ATTENDU que la Municipalité de Boileau désire contribuer à cet événement;

210817-19 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil de Boileau autorise une dépense maximum de 3 000.00\$ ainsi que l'aide de la technicienne en loisirs pour cet événement.

Adopté à l'unanimité

6.14 DEMANDE D'UTILISATION DES LOCAUX DE LA MAIRIE – FABRIQUE STE-VALÉRIE

ATTENDU que la Fabrique de Ste-Valérie demande l'utilisation de la salle des Loisirs pour les pratiques de la chorale pour préparer la messe de Noël:

ATTENDU que le tout débutera tous les mardis à partir du 2 novembre jusqu'à Noël de 19h00 à 20h30;

210817-20 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil de Boileau autorise la Fabrique de Ste-Valérie à utiliser la salle des loisirs les mardis de novembre et décembre 2021 pour les pratiques de la chorale

QUE la Fabrique de Ste-Valérie respecte les normes sanitaires du Ministère de la Santé publique qui seront en vigueur à cette date;

Adopté à l'unanimité

6.15 EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

210817-21 Il est proposé par monsieur Jean-Marc Chevalier

QUE madame Carole Dulude soit et est embauchée à titre d'adjointe administrative pour la municipalité de Boileau, et ce, en date du 23 août 2021, incluant une probation de six (6) mois.

QU'après ladite période de probation et selon l'évaluation, si l'embauche devient permanente, celle-ci sera confirmée par résolution;

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer un contrat de travail avec ladite candidate, lequel définira ses conditions de travail.

Adopté à l'unanimité

6.16 ADJUDICATION D'OFFRE DE SERVICES EN ARCHITECTURE

210817-22 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil accorde le contrat pour la fourniture de services professionnels d'architecture à J. Dagenais architecte pour l'aménagement d'une rampe d'accès, un monte-personne ainsi que la mise en conformité des issues au 702, chemin de Boileau;

QUE le conseil autorise la directrice générale, madame Cathy Viens, à signer l'entente de service pour un montant de 12 500.00\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 JUILLET 2021

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2021 totalisant un montant de 96 638.08\$.

210817-23 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 96 638.08\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

210817-24 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois de juillet 2021 au montant de 26 698.55\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières a été déposé.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

12 citoyens présents

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents

10.0 VARIA

Aucun point aux varia

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

210817-25 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE la présente séance soit et est levée à 20h45

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière